

Nous sommes réunis aujourd'hui pour traiter de deux points qui touchent le quotidien de nos collègues sur le terrain.

Tout d'abord, la formation continue.

Le SNUipp-FSU a toujours défendu dans ses mandats la formation et a toujours mis en avant qu'« enseigner est un métier qui s'apprend » : tant au niveau de la formation initiale (où il y aurait beaucoup à dire) qu'au niveau de la formation continue.

Nous notons positivement aujourd'hui que notre département propose encore des modules de formation sur temps de travail (ce qui n'est plus le cas de beaucoup de départements) mais nous notons qu'un tiers des formations proposées n'atteint pas ses objectifs en matière de recrutement et que 11 stages ont été retirés du plan de formation. Nous nous interrogeons sur les raisons de cette suppression.

Manque de candidats ?

Si tel est le cas, nous souhaiterions qu'un nouvel appel à candidature soit proposé aux collègues.

Difficultés organisationnelles ?

Si oui ? Lesquelles ?

Il faudrait pouvoir affiner les besoins de la profession

A ce propos et puisque l'actualité dramatique nous rattrape, nombre de collègues se sont trouvés désarmés devant l'angoisse de certains enfants le lundi 16 novembre. Si les aides écrites du ministère ont été les bienvenues, elles ne peuvent se substituer à une véritable formation avec des psychologues de profession. Et puisque nous évoquons les suites des attentats nous confirmons notre demande écrite du 25 novembre que votre circulaire sur la sécurité dans les écoles soit adaptée à la réalité du terrain.

Le deuxième sujet que nous devons aborder aujourd'hui est l'avancement des professeurs des écoles et des instituteurs qui, depuis quelques années, préoccupe de plus en plus nos collègues. Cet avancement ou promotion est désormais le seul événement dans la carrière d'un enseignant qui permet de voir son salaire augmenter ou même parfois juste de le stabiliser.

En effet, le gel du point d'indice depuis 2010 conjugué à la hausse continue des cotisations retraites fait baisser le pouvoir d'achat de nos collègues. Depuis 1998, le coût de la vie a augmenté deux fois plus vite que le salaire des enseignants, se traduisant par 15% de perte de pouvoir d'achat.

En ce sens, la mobilisation au moment du rendez-vous salarial de février 2016 sera déterminante pour gagner le dégel, la revalorisation du point d'indice et la perte du pouvoir d'achat.

Ce n'est pas la création de l'ISAE à 400 euros brut annuel qui va faire changer les choses - même si elle constitue une première reconnaissance du travail effectué au-delà des obligations de service- .

Celle-ci, doit évidemment être revue à la hausse et alignée sur l'indemnité comparable du second degré composée d'une part fixe de 1 200 euros à laquelle s'ajoute une part variable d'un montant équivalent pour les professeurs principaux.

C'est, dans ce sens, que le SNUipp a lancé une démarche unitaire pour s'adresser au Président de la République et plus de 50 000 collègues ont écrit à la ministre de l'Education nationale : « Pour obtenir l'ISAE à 1 200 euros, pour tous les PE, sans exclusive ! ».

Un autre point qui nous interpelle au SNUipp : c'est l'inégalité Femmes-hommes. En fin de carrière, les enseignantes des écoles gagnent en moyenne 300 euros de moins que les hommes. Différents facteurs, plus ou moins reconnus, peuvent les pénaliser : rôle de la note, accès à la hors classe, nature du poste occupé, incidence des interruptions liées à la naissance ou à l'adoption, temps partiel...

Enfin, pour le SNUipp-FSU, tous les enseignants des écoles doivent pouvoir accéder à l'indice terminal de la hors classe en fin de carrière. Nous proposons pour cela que l'avancement dans la carrière se fasse à un rythme unique pour toutes et tous, correspondant à celui du grand choix actuel.

Pour finir, nous nous étonnons que, suite au groupe de travail sur les 108h du 3 novembre, nous n'ayons toujours pas connaissance du texte sur lequel nous devons nous pencher pour étudier les conditions de leurs mises en œuvre.